



# Atlas nocturne de Genève

## Volet 1 : Penser la ville de nuit.

par Régis Dabrinville et Raphaël Pieroni

Octobre 2013

© Raphaël Pieroni

# Remerciements

Nous tenons particulièrement à remercier le Service d'Urbanisme et l'Université de Genève pour avoir contribué à la mise en place de ce projet d'atlas.

Nous remercions également chaleureusement les différents Services de la Ville et du Canton pour leur collaboration :

- Le Service d'Aménagement Urbain et de la Mobilité
- Le Service du Commerce du Canton
- Le Service de la Culture de la Ville
- Le Service de l'Air, du Bruit et des Rayonnements non ionisants
- Le Système d'information du Territoire Genevois
- Service de la Sécurité et de l'Espace Public de la Ville
- Service des Etudes Stratégiques de la Police Cantonale
- Le Registre des Entreprises du Canton de Genève.

Nous remercions également l'association Aspasia pour les informations fournies relatives à la prostitution.

Cette étude n'aurait pas non plus été possible sans les personnes qui ont donné un peu de leur temps pour participer aux focus groups et aux parcours exploratoires : Riverains, Travailleurs Sociaux Hors Murs, Policiers, Tenanciers, Chuchoteurs et Grand Conseil de la Nuit.

*La nuit n'est pas le contraire du jour, elle s'y oppose oui,  
mais pas dans le fracas, pas dans la lutte,  
dans le contraste simplement.*

Luc Gwiadzinski



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES  
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Département de géographie  
et environnement



**V I L L E D E  
G E N È V E**

# Sommaire

## Un atlas de la nuit

Objectifs et mise en place de l'atlas

4

## Thématique n°1 « Le travail de nuit »

Carte de synthèse

Le travail de nuit

5

## Thématique n°2 « Les nuisances sonores nocturnes »

Carte de synthèse

Méthodologie

Problématique complexe

7

### Feuillelet intermédiaire

*Evolution du nombre de plaintes par sous-secteur statistique*

*Provenance des nuisances sonores*

*Evolution de la part des jeunes*

*Morphologie urbaine*

*Nombre d'établissements publics par commune*

## Thématique n°3 « L'offre culturelle »

Carte de synthèse

Sources de données

Difficultés d'exploitation des données

15

### Feuillelet intermédiaire

*Temporalité de l'offre culturelle (I)*

*Temporalité de l'offre culturelle (II)*

## Thématique n°4 « Sécurité et rapport de genre (Partie 1) » 19

Rapport social de genre

Démarche en exploration

### Feuillelet intermédiaire

*Répartition des actes criminels*

*Parcours de nuit*

## Synthèse des résultats

24

## La nuit, une fabrique d'acteur.es

25

## Perspectives : Faire de la nuit un thème du projet urbain ?

26

Urbanisme et politiques temporelles

La nuit comme thème du projet urbain ?

Les réseaux d'une fabrique

## Constats et Recommandations

29

# Un atlas de la nuit

La nuit est avant tout une thématique longtemps privilégiée par les domaines artistiques et plus précisément les arts visuels (cinéma et photographie) ainsi que par la littérature. A chaque auteur ou artiste correspond une nuit qui opère comme un témoin des transformations du rapport humain à l'urbain. Une urbanité nocturne dont nous essayons de saisir les dimensions au travers de ce projet cartographique.

La Ville de Genève s'intéresse depuis plusieurs années à la vie nocturne avec notamment l'adoption du plan lumière (2008) et la mise en place des «états généraux de la nuit» (2011). Les récents événements intervenus à Lausanne et Genève (affrontements avec la police, manifestations pour l'ouverture de lieux festifs et/ou culturels) renforcent la volonté de l'exécutif communal de mieux intégrer cette dimension dans les politiques publiques. C'est pourquoi, la Ville de Genève a organisé en 2013 une traversée nocturne de la Ville avec une centaine de participants (élus, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour sensibiliser un ensemble plus large d'acteurs et de sujets en lien avec « la ville, la nuit ». En complément de ces démarches, et préalablement à la construction d'une politique de la nuit en Ville de Genève, il semble à présent indispensable de renforcer nos connaissances sur les pratiques et les activités nocturnes. Cet atlas doit y contribuer.

Co-réalisé par le département de géographie et environnement de l'université de Genève et le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, l'atlas est conçu à la manière d'un document thématique à visée exploratoire. Le but premier est de créer un outil d'observation sur la ville la nuit. L'amélioration des connaissances de la collectivité en la matière viendra par la suite nourrir les réflexions d'une politique publique de la nuit.

## Objectifs et mise en place de l'atlas

Initialement pensé en trois étapes d'une année, le corpus cartographique complet traitera des thèmes suivants :

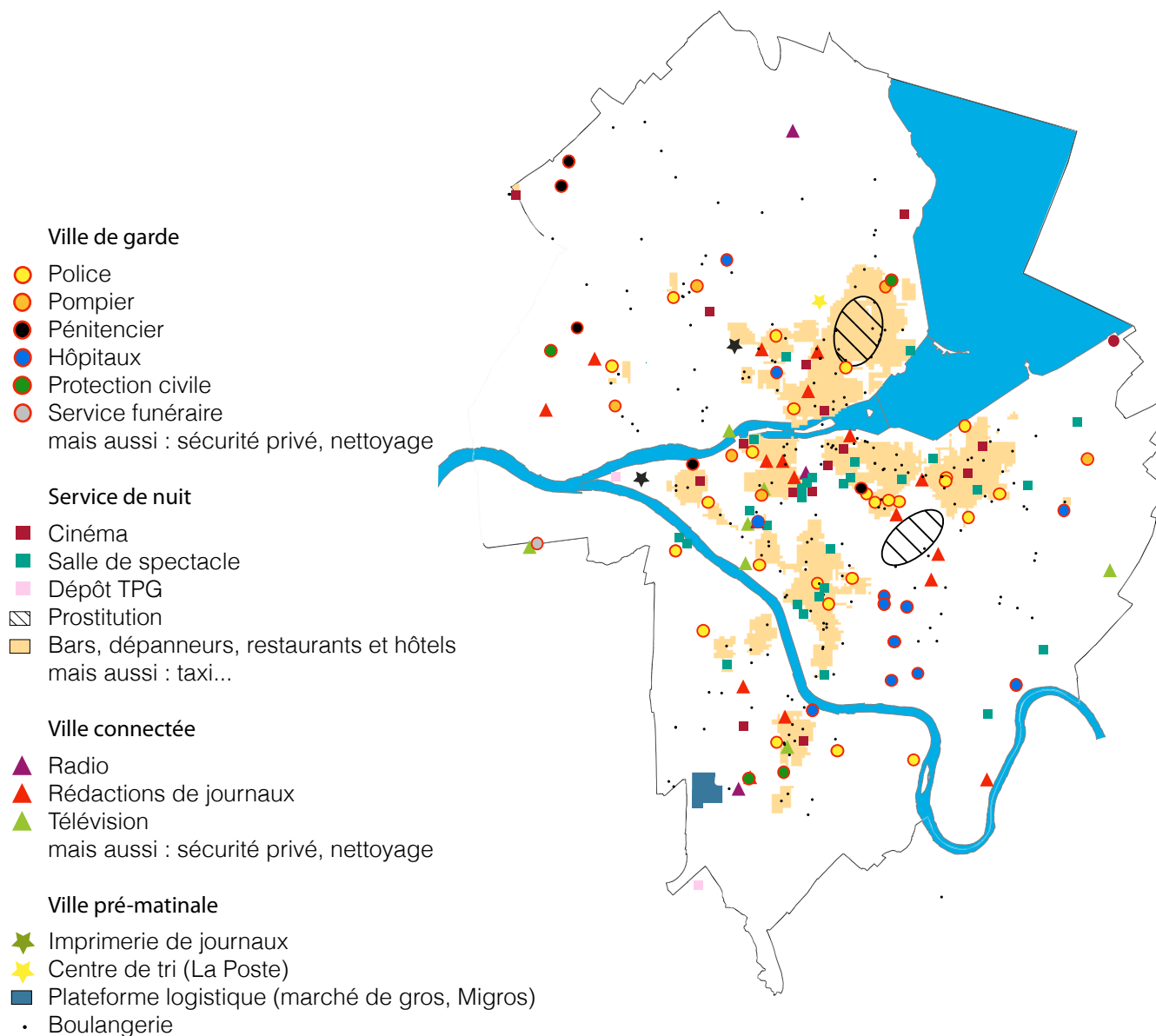
- Phase 1** Travail de nuit ; Nuisances sonores ; Offre culturelle ; Sécurité et rapport de genre (partie 1)
- Phase 2** Sécurité et rapport de genre (partie 2) ; Précarité.
- Phase 3** Mobilité ; Transport.

Au travers des représentations cartographiques, chaque thème est pensé de manière à faire dialoguer à la fois les approches quantitatives et qualitatives afin de dessiner les traits des territoires nocturnes. Il s'agit donc de produire des ensembles de cartes qui visent d'une part à donner un aperçu «objectif» de chacun des thèmes et d'autre part de recueillir au moyen d'entretiens collectifs ou individuels les discours et représentations d'acteurs concernés. A chaque thème correspond une carte de synthèse ainsi que des feuillets intermédiaires composés également de cartes, graphiques et images. Les cartes de synthèses introduisent chaque thématique. Pensées comme des outils d'aide à la décision, elles sont une vision synthétique de la thématique étudiée. Les cartes intermédiaires traitent, quant à elles, des aspects spécifiques de chaque thème révélés par le travail de terrain. Certaines thématiques (nuisances sonores, offre culturelle) sont plus propices à la constitution de cartes intermédiaires que d'autres thématiques (emploi) étant donné le caractère lacunaire des données.



# Le travail de nuit

## Carte de synthèse



## L'essentiel

- L'essentiel de l'emploi de nuit se concentre dans les secteurs centraux de la Ville laissant apparaître des inégalités de type centre/périphérie. Notons que le phénomène est légèrement plus important sur la rive gauche.
- On observe des regroupements d'activités avec notamment les domaines de la santé (HUG), de la logistique et de la fête.
- Avec 578 collaborateurs en service sur une nuit, l'Hopital Universitaire de Genève (HUG) est probablement le premier employeur de nuit de la ville.

# Le travail de nuit

Le travail de nuit est une thématique qui cristallise aujourd'hui des visions d'organisation de sociétés sensiblement différentes. Pour certain.es c'est l'exigence de liberté qui doit conduire notre réflexion sur le travail de nuit et son extension dans le temps. Pour d'autres, il s'agit de se prémunir d'un développement sociétal socialement et écologiquement non soutenable. Bien qu'étant un sujet politique important et actuel (votation populaire de septembre 2013 : Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations service), le travail de nuit est une thématique qui souffre de fortes lacunes en matière de données.

## Travail de nuit à Genève

Plusieurs sources de données ont été croisées lors de l'étude de cette thématique. Le travail nocturne étant l'objet d'un cadrage juridique particulier, des autorisations sont nécessaires et délivrées à deux échelons administratifs:

- *au niveau cantonal, l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) délivre des autorisations temporaires pour le travail nocturne. En 2011, 858 autorisations ont ainsi été délivrées, toutes dans le secteur de la construction.*
- *au niveau fédéral, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) délivre des autorisations permanentes.*

Parallèlement, l'OCSTAT établit une estimation en extrapolant le résultat de l'enquête fédérale sur la population active (ESPA). Il y aurait ainsi à Genève, en 2011, 4500 personnes travaillant « la nuit ou le soir uniquement soit 1.9% de la population active. A ce chiffre, s'ajoute 22 200 personnes travaillant « la journée et le soir ou la nuit ». Au total, ces deux chiffres couvrent 11.4% de la population active.

## Des données non exhaustives

Concernant les autorisations de travail nocturne, il faut relever qu'un grand nombre de secteurs ne requiert aucune autorisation spécifique. De la restauration aux banques, des médias aux hôpitaux en passant par les entreprises de sécurité, la plupart du travail nocturne est ainsi invisible dans les bases de données de l'OCIRT et du SECO.

Les données de l'OCSTAT doivent également être traitées avec prudence. D'une part, il s'agit d'extrapolation. D'autre part, elles ne concernent que les populations résidentes. Selon la méthodologie de l'enquête ESPA : « Les catégories d'étrangers suivantes font partie de la population résidente permanente: étrangers établis, titulaires d'un permis de séjour, diplomates et fonctionnaires étrangers. Ces personnes peuvent toutes être interrogées dans le cadre de l'ESPA. La population résidente étrangère non permanente n'est en revanche pas interrogée et est ainsi exclue de l'enquête; elle se compose des catégories suivantes: étrangers au bénéfice d'un permis de séjour de courte durée, frontaliers et personnes relevant du domaine de l'asile.»

Ainsi, si Genève compte 1,9% de travailleurs nocturnes réguliers, la Suisse en compte 5.6%. Compte tenu de la situation frontalière de Genève, ce décalage laisse penser que l'analyse de ce chiffre en terme géographique n'a que peu d'intérêt car il ne reflète qu'une réalité partielle en occultant les travailleurs frontaliers.

Finalement, la carte de l'emploi a été réalisée sur la base d'une sélection de secteurs d'emploi nocturne au sein du Registre des Entreprises Genevoises (REG). En ont été exclus les entreprises dont les employés travaillent en dehors du siège social (sécurité, nettoyage, taxi, etc.).

<sup>1</sup>[www.ge.ch/statistique/tel/domaines/03/03\\_02/T\\_03\\_02\\_1\\_1\\_01.xls](http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/03/03_02/T_03_02_1_1_01.xls)

<sup>2</sup>[www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.Document.51472.pdf](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.Document.51472.pdf)

<sup>3</sup>[www.ge.ch/sante-travail/derogation.asp?inc=1](http://www.ge.ch/sante-travail/derogation.asp?inc=1)

<sup>4</sup>[www.seco.admin.ch/arbeitszeitbewilligungen/04712/index.html?lang=fr](http://www.seco.admin.ch/arbeitszeitbewilligungen/04712/index.html?lang=fr)

<sup>5</sup>[www.admin.ch/ch/fr/rs/822\\_112/index.html#id-1](http://www.admin.ch/ch/fr/rs/822_112/index.html#id-1) (voir liste Section 3)

# Nuisances sonores nocturnes

## Carte de synthèse

### 1 Secteur rive droite

EL : 73.6%  
EP : 74  
T : 31  
J : -1%

### 3 S. Eaux-vives/Rive

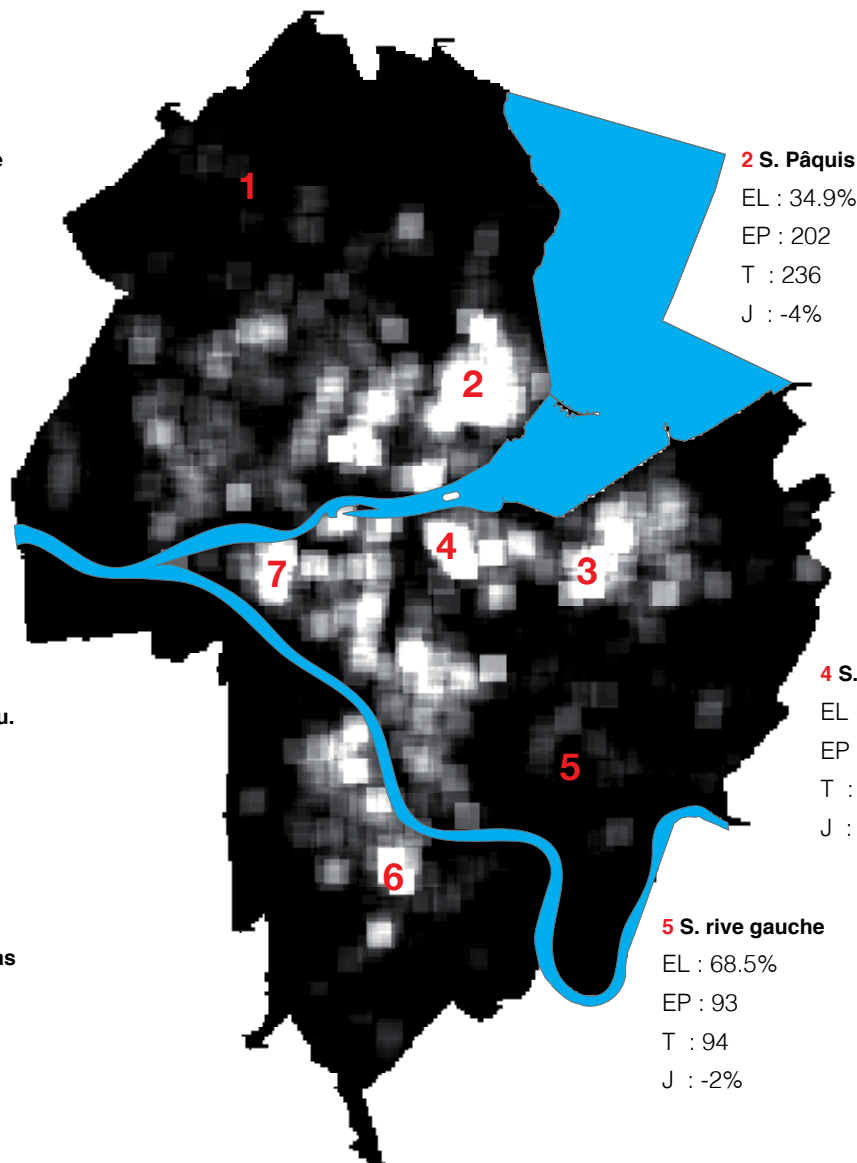
EL : 32%  
EP : 83  
T : 96  
J : -3%

### 7 S. Plainpal./Coulou.

EL : 44.2%  
EP : 96  
T : 116  
J : -6%

### 6 S. Carouge-Acacias

EL : 47%  
EP : 48%  
T : --  
J : -4%



### 2 S. Pâquis

EL : 34.9%  
EP : 202  
T : 236  
J : -4%

### 4 S. Vieille-ville

EL : 27.7%  
EP : 32  
T : 35  
J : -7%

### 5 S. rive gauche

EL : 68.5%  
EP : 93  
T : 94  
J : -2%

## L'essentiel

- Une concentration des plaintes dans les quartiers centraux, densément peuplés a forte mixité (activités logements).
- Au-delà du nombre de bars, plusieurs facteurs expliquent la répartition spatiale des plaintes tels que la morphologie urbaine, la structure de la population ou encore l'âge du bâti.
- On note une forte concentration de plaintes dans les lieux où l'espace public (hors route) est le plus réduit et dont l'utilisation est intense.

**Nombre de Plaintes au km<sup>2</sup> pour nuisances sonores dans l'espace public (km<sup>2</sup>)<sup>1</sup> 2006 - 2011**



EL: espace libre

EP: nb. établissement public

T : nb. terrasses

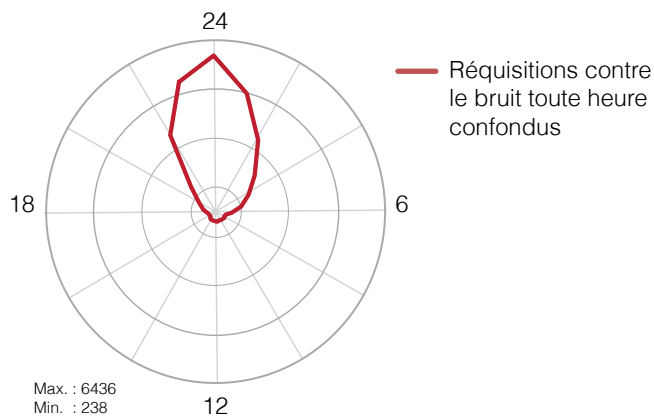
J : évolution de la part des 15/30 ans

**Note :** <sup>1</sup>carte réalisée par densité de points sur un buffer de 160m.  
<sup>2</sup>on considère ici l'espace libre comme la superficie totale d'une secteur à laquelle est soustraite la superficie du bâti et de la chaussée.

**Source des données :** Service des Etudes Stratégiques de la Police Cantonale, SITG, Service de la Sécurité et de l'Espace Public de la Ville.

# Nuisances sonores nocturnes

Le bruit est une thématique de planification relativement ancienne. L'année 1986 marque l'adoption de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), texte préconisant l'isolation phonique des futures constructions. Mais bien que les seuils de tolérance au bruit y soient différenciés selon l'heure (jour vs. nuit), l'objectif semble bien être une lutte contre les nuisances diurnes avant tout : circulation, industrie, etc. Pourtant, d'après la répartition par heure des réquisitions de la police, il apparaît clairement que le problème public sonore concerne quasi exclusivement la nuit. Cette partie de l'atlas s'attèle donc à l'analyse de cette singularité nocturne.



## Méthodologie

Thématique au cœur de discours contradictoires, le bruit nécessite le croisement de regards pluriels afin d'en cerner au mieux les enjeux et les causes. Afin de recueillir un corpus de données qualitatives, nous distinguons trois catégories d'acteurs : noctambules, riverains et régulateurs (ces derniers regroupant tenanciers, TSHM, chuchoteur, ilotiers). Ces deux derniers ont fait l'objet d'entretiens de groupe, ou focus groups. Cette méthodologie se révèle particulièrement utile, à la fois pour des raisons d'exploration et de confirmation, telles que «... acquérir des informations contextuelles, clarifier des idées, développer des questions, et comprendre les réactions d'un groupe à un problème particulier, des processus ou des modèles» (Skop, 2006 ; Bosco, Herman, De Lyser, 2010).

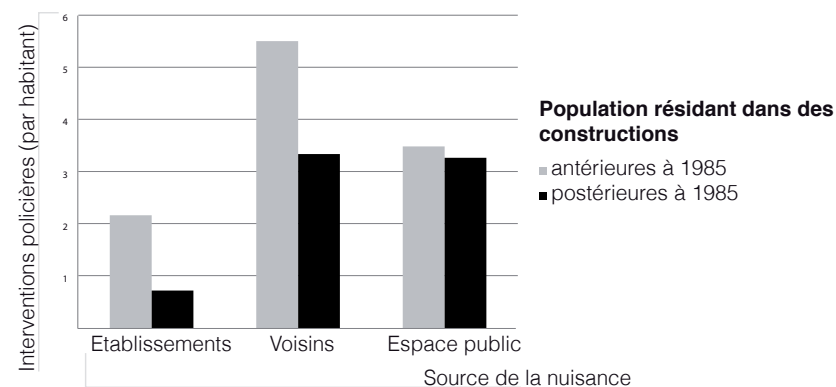
Un ensemble de problématiques a ainsi pu émerger des discours, orientant nos recherches en termes de données quantitatives. La causalité tant évidente que simpliste entre les nuisances sonores et la présence d'établissements nocturnes a pu s'enrichir d'un certain nombre d'éléments qui, non seulement affinent

l'analyse, mais offrent des perspectives d'actions moins radicale que la privation d'un droit à la ville – qu'il soit culturo-festif ou résidentiel.

A titre d'exemple, un des résidents nous confiait : «j'ai un appartement traversant et puis j'ai un double vitrage de l'autre côté qui est complètement silencieux mais un simple vitrage côté rue où j'ai ma chambre, parce que apparemment c'est historique, donc j'ai un bâtiment qui est historique que d'un côté». Un autre nous confirme : «La politique ça a toujours été comme cela, l'intérieur c'est des taudis dans la grand-rue, cité et les armures, il y a des taudis mais depuis l'extérieur c'est extraordinaire».

L'analyse des plaintes en fonction de l'âge du bâti (avant et après l'OPB) révèle relativement bien l'influence de l'âge du bâtiment, surtout pour les bruits «solidiens», qui se propagent par les murs (voisins, bars). Peu d'influence en

Influence de l'âge du bâtiment sur la sensibilité des habitants aux nuisances sonores

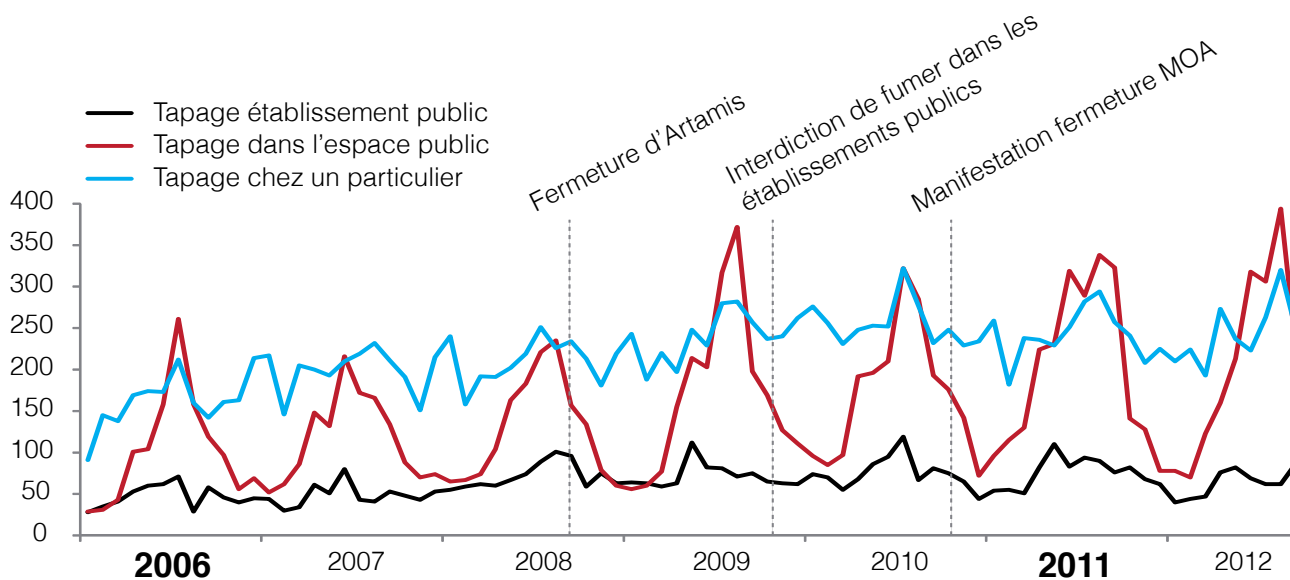
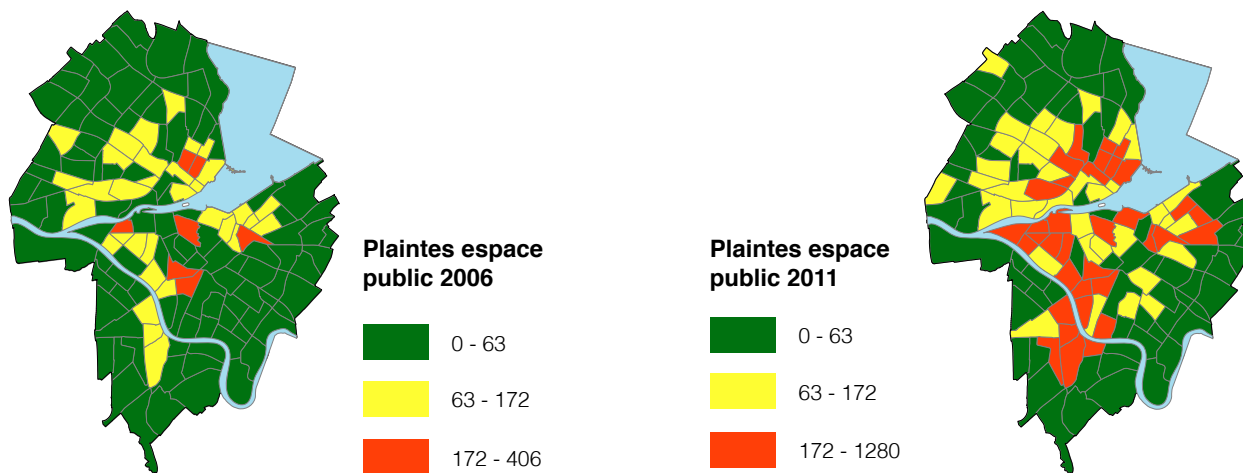


revanche sur la perception de l'espace public, l'hypothèse étant que ces nuisances sont prédominantes en été, période propice à l'ouverture des fenêtres pour dormir.

## Problématique complexe

Les focus groups ont fait émerger une multiplicité de critères (structure de la population, formes urbaines, âge du bâti, etc.) expliquant tour à tour une partie de la problématique du bruit nocturne. La carte de synthèse cherche ainsi à rendre compte de la complexité de la problématique, tout en invitant à considérer attentivement les feuillets intermédiaires.

# Evolution du nombre de plaintes par sous-secteur statistique



Source des données : Service des Etudes Stratégiques de la Police Cantonale

## L'essentiel

- Le nombre de plaintes pour bruit dans l'espace public varie de manière significative selon les saisons.
- On observe une explosion des plaintes suite à la fermeture d'Artamis en 2008.
- Augmentation du problème en hiver suite à la votation de loi contre le tabac.

## Citations

« On avait Artamis, juste là, derrière, (que) c'était un vrai poumon alternatif, où les jeunes, où tous les autres convergeaient là-dedans. C'était des milliers de gens, hein, chaque week-end, et la semaine aussi. Et ils sont passé où ? » (TSHM)

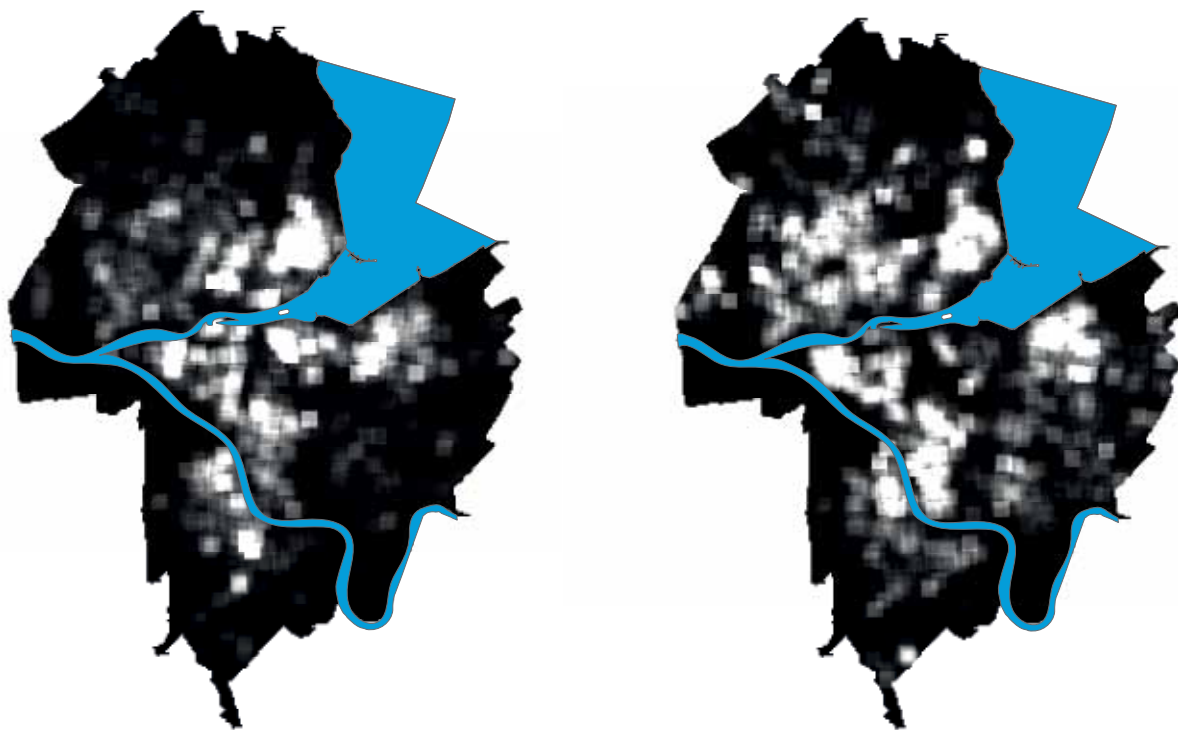
«Le problème c'est qu'il y a des terrasses et des groupes de personnes qui profitent de l'ambiance des terrasses donc ils ne vont pas dans les commerces consommer mais ils viennent avec leur propre bouteille et s'installe en petit groupe pour profiter de l'animation.»  
(un représentant de la police municipale)



© Thomas O. Maurer,  
Commission des bars et des clubs de Zurich

# Provenance des nuisances sonores

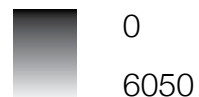
## Ratio espace public // voisinage



Plaintes au km<sup>2</sup>  
espace public



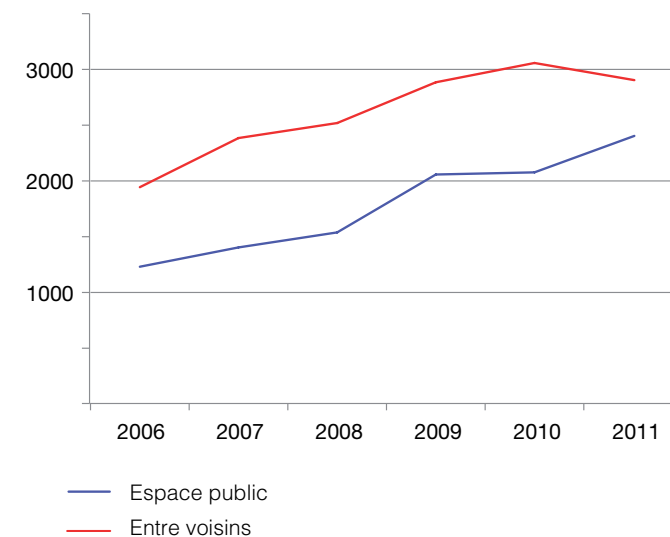
Plaintes au km<sup>2</sup>  
entre voisins



## L'essentiel

- Le nombre de plaintes entre voisins est plus important que le nombre de plaintes concernant des nuisances en provenance de l'espace public.
- On observe un phénomène de fortes concentrations de plaintes relatives à l'espace public.

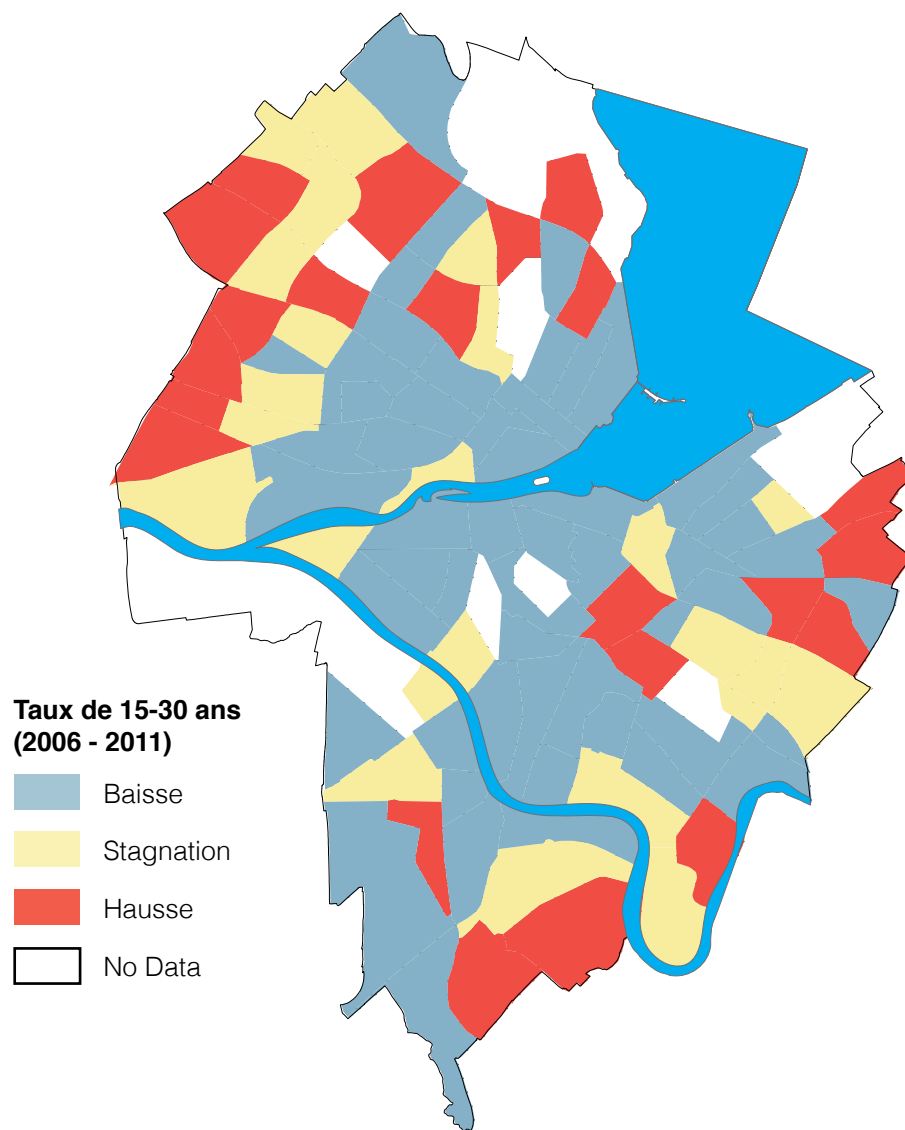
## Provenances des nuisances sonores



**Note :** cartes réalisées par densité de points sur un buffer de 160m.

**Source des données :** Service des Etudes Stratégiques de la Police Cantonales

# Evolution de la part des jeunes



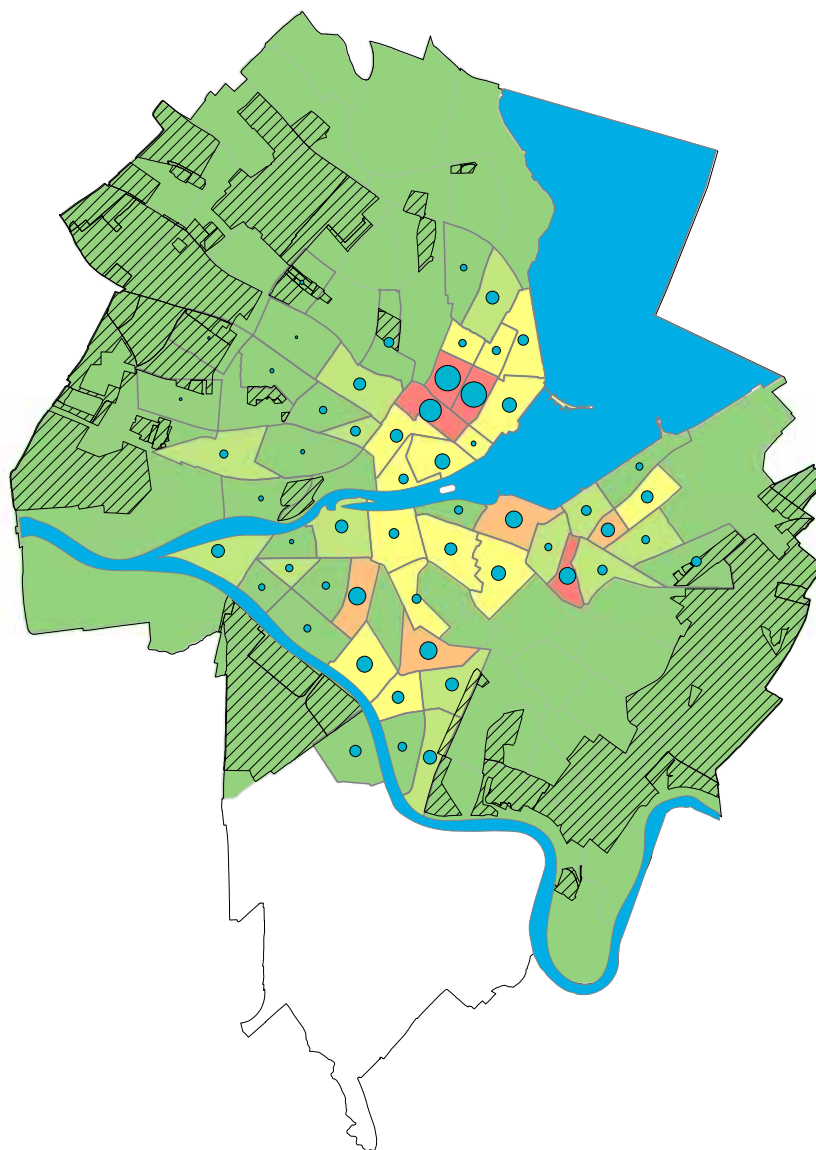
## L'essentiel

- Les sous-secteurs les mieux pourvus en activités nocturnes sont ceux dans lesquels la part des jeunes dans la population résidente totale est en recul.
- Inversement, les sous-secteurs où les jeunes occupent une place plus grande sont très nettement caractérisés par une sous-offre en termes d'activités nocturnes.

## Citation

« Ca fait dix ans que je suis là. J'ai jamais eu de problème de voisinage les sept premières années. Et il y avait parfois même plus de monde que maintenant. C'est les mêmes personnes qu'avant, mais ils ont sept ans de plus, des enfants, un boulots, ça change la donne. » (tenancier de café)

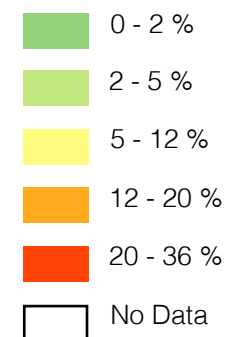
# Morphologie urbaine



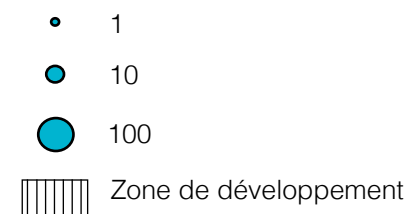
## L'essentiel

- On observe une corrélation positive entre la morphologie urbaine (densité du bâti, espace public compact) et la présence d'établissements nocturnes.
- On note une absence quasi-totale de terrasses dans les zones dites de développement.

### Part des terrasses dans l'espace libre (%)<sup>1</sup>



### Nombre de terrasses



Note : <sup>1</sup>on considère ici l'espace libre comme la superficie totale d'une secteur à laquelle est soustraite la superficie du bâti et de la chaussée.

Source des données : SITG, Service de la Sécurité et de l'Espace Public de la Ville.

# Nombre d'établissements publics par commune

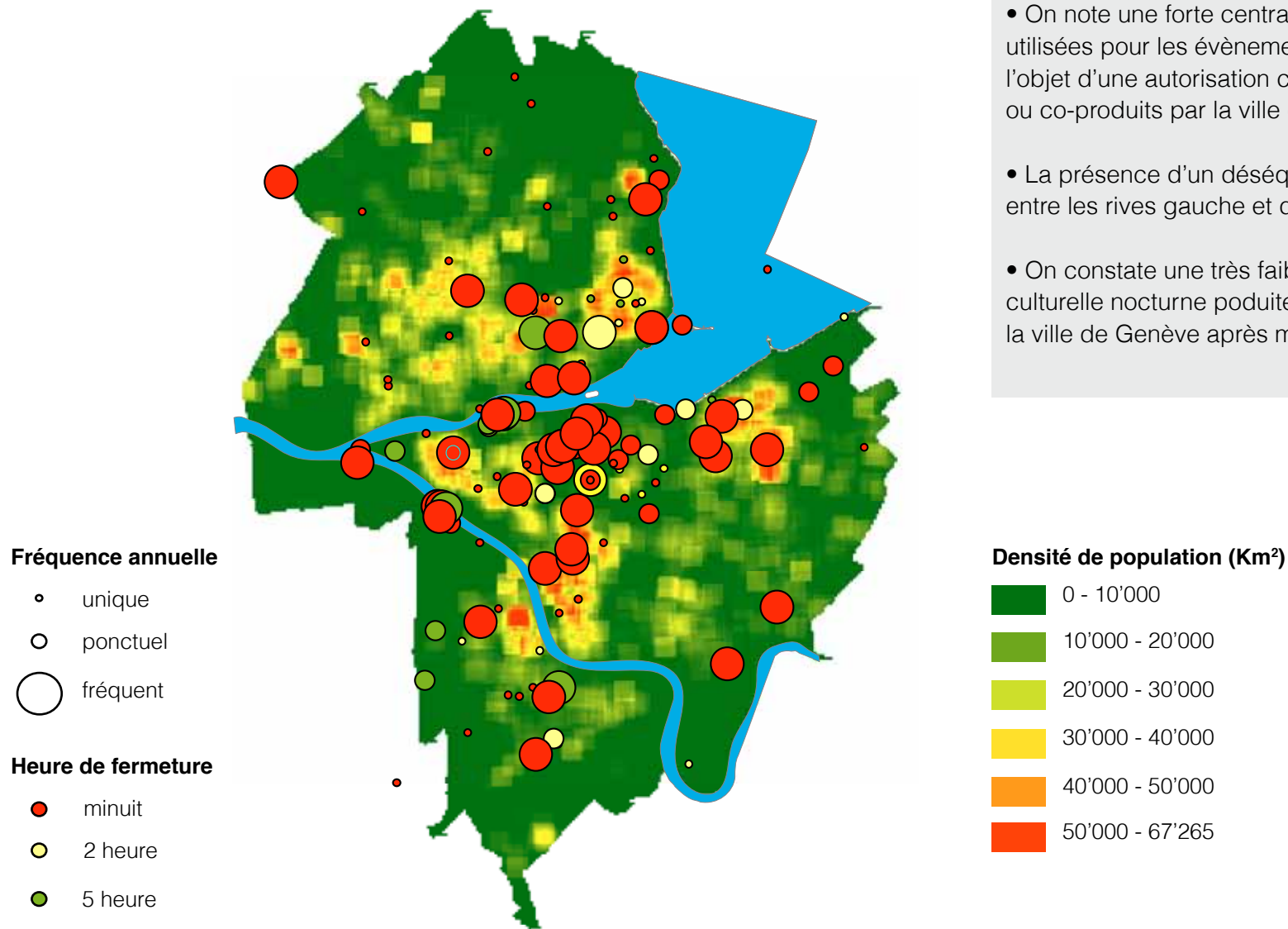
## L'essentiel

- Cette carte en anamorphose (division de la surface des communes par le nombre d'établissements publics) montre une répartition fortement inégale des établissements publics sur le canton.



# L'offre culturelle «intensité et temporalité»

## Carte de synthèse



### L'essentiel

- On note une forte centralité des infrastructures utilisées pour les événements culturels ayant fait l'objet d'une autorisation cantonale ou produits ou co-produits par la ville de Genève.
- La présence d'un déséquilibre dans l'offre entre les rives gauche et droite.
- On constate une très faible intensité de l'offre culturelle nocturne produites ou co-produites par la ville de Genève après minuit.

# L'offre culturelle nocturne

Il ne s'agit pas ici de définir ce qu'est ou pourrait être une éventuelle culture de nuit. Nous partons de l'hypothèse simple que la nuit est le siège d'un nombre d'évènements culturels important et que leur intensité a un rôle important à jouer au sein de la fabrique de la ville nocturne.

En effet, parmi les critères soulevés par les états généraux de la nuit (EGN) et le rapport voyage au bout de la nuit (VBN), la faible intensité culturelle pourrait être l'une des causes du problème public que représente la nuit genevoise. Un état des lieux s'impose donc, mais s'avère au final compliqué sur le plan méthodologique.

## Fréquence d'utilisation

La démarche cartographique consiste ici à représenter ce que nous appelons la «fréquence d'utilisation». Un indicateur construit sur une échelle à la fois annuelle (1/an, 1 à 3/mois, continue) et nocturne.

## Sources de données

- La liste d'évènements soutenus ou organisés par la Ville de Genève fournit par le Service de la Culture. Cette liste semble relativement exhaustive, bien que tenue de façon informelle. Elle gagnerait à mentionner les heures des manifestations, et l'adresse du ou des lieux participants. Un traitement rapide de la donnée serait ainsi possible pour un suivi efficace, en terme géographique et chronologique.
- La liste des évènements autorisés par le Canton fournit par le Service du Commerce (Scm). De façon similaire, aucune information ne renseigne l'heure. L'adresse n'y est pas formalisée de façon systématique rendant compliqué tout traitement. La liste amalgame également des évènements totalement privés sans portée culturelle (tels que des mariages que nous avons écartés tant que faire se peut) et des évènements ouverts au public.

## Difficultés d'exploitation des données

Une des difficultés portée par ces données réside dans le caractère fluctuant ou permanent des lieux culturels. Un théâtre n'apparaît ainsi

qu'une fois dans la liste du Scm, pour une autorisation annuelle. Comment, dès lors, mesurer l'intensité entre différents lieux ?

Autre obstacle : l'absence de certains lieux de ces listes, soit par manque d'exhaustivité (l'Usine est très peu présente malgré une intensité des plus fortes), soit par les critères constitutifs de ces listes (absence de lieux privés, comme des bars à concert, et absence de lieux dits « alternatifs »)

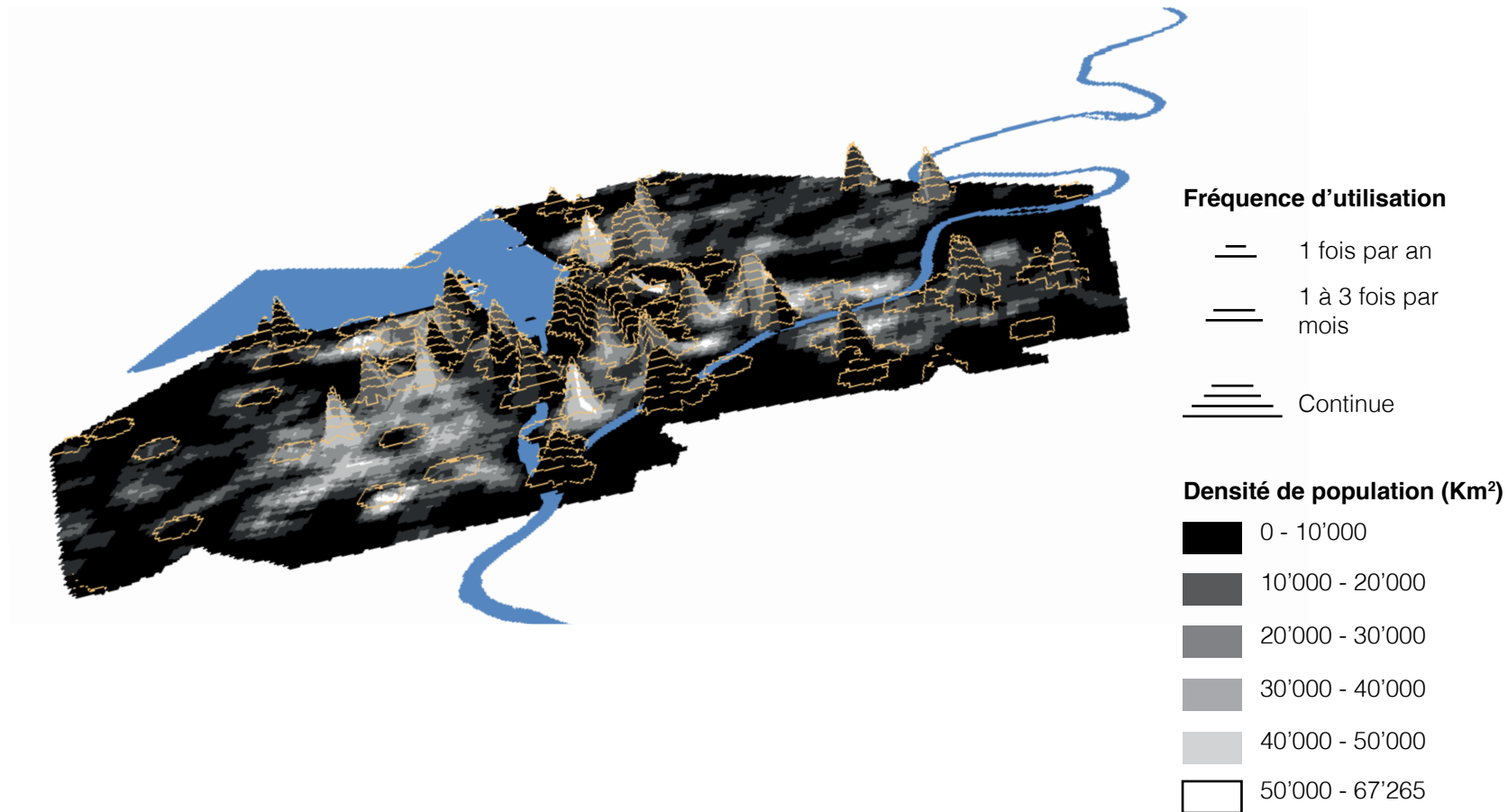


© Festival Antigél, 2012

# Temporalités de l'offre culturelle (I)

## L'essentiel

• On observe une corrélation relativement négative entre l'offre culturelle et la densité d'habitants. A titre d'exemple, la plus forte concentration de structures culturelles se trouve dans un quartier très peu densément peuplé (Place de Neuve et alentours).



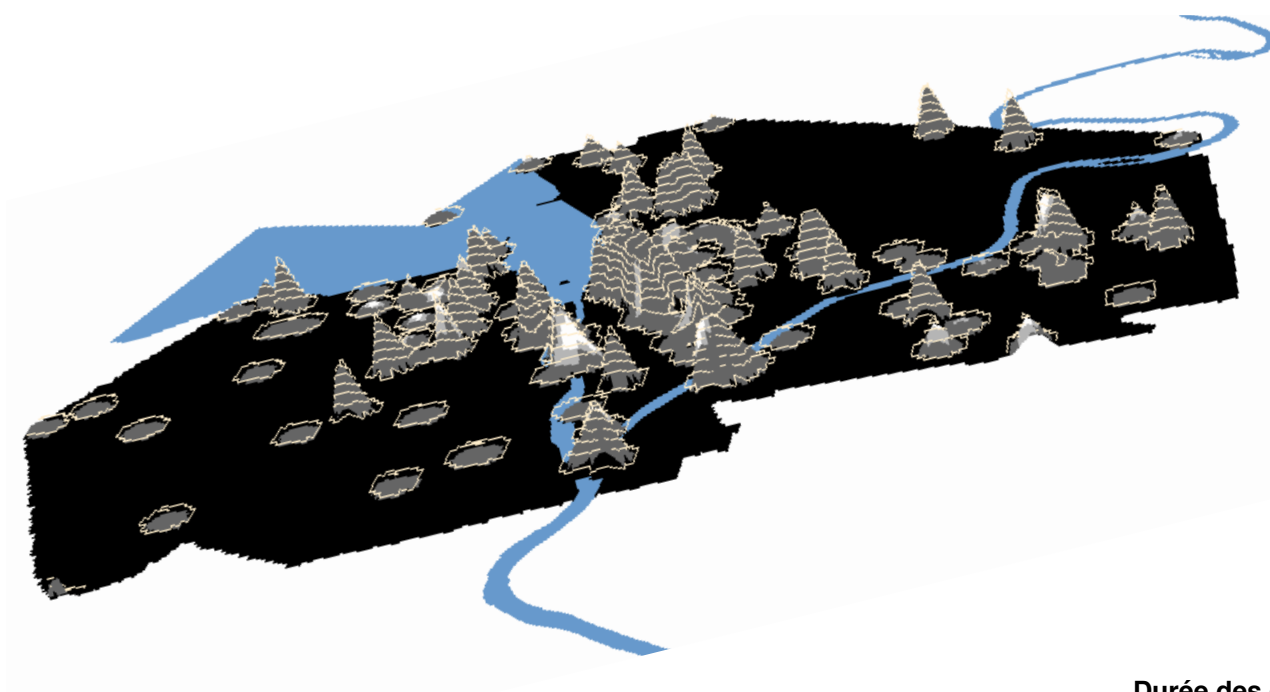


© Festival Sonopack, 2012

## Temporalités de l'offre culturelle (II)

### L'essentiel

- L'offre culturelle nocturne (au-delà de minuit) produites ou co-produites par la ville de Genève est relativement rare. Elle se concentre autour de l'Usine, la Gravière, et des festivals tels que Sonopack ou Electron. Ce constat est confirmé par la représentation des évènements produits ou co-produits par la Ville de Genève. (voir graphique suivant).



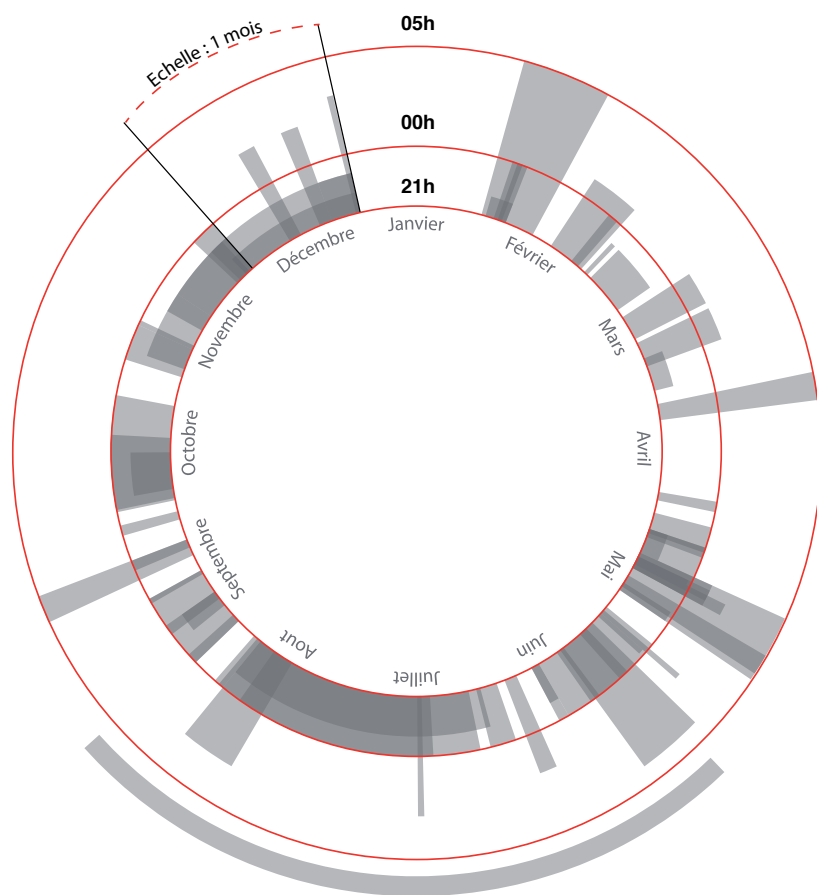
#### Durée des évènements

■	Pas d'évènement nocturne
■	Jusqu'à minuit
■	Jusqu'à 2 heure
□	Jusqu'à 5 heure

#### Fréquence d'utilisation

—	1 fois par an
— — —	1 à 3 fois par mois
— — — — —	Continue

# Chronographie des manifestations produites ou co-produites par la Ville de Genève



## L'essentiel

- Le graphique confirme le caractère peu fréquent des événements culturels produits ou co-produits par la ville de Genève qui durent au-delà de minuit.
- On note également un déséquilibre de saisonnalité important entre la partie estivale (mai-septembre) et la partie hivernale, avec particulièrement les mois de janvier et avril.

## Sécurité et rapport de genre, une (dé)marche exploratoire

« La rue et la nuit nous appartiennent », « Marchons pour ne plus ne plus nous laisser marcher dessus », issu du collectif Nuits féministes, ces slogans laissent à imaginer que la Nuit est un espace-temps à enjeu fort pour les rapports de genre. Des enjeux qui font l'objet de réflexion autour d'aménagements spécifiques tels que, des parkings à étage spécial pour les femmes ou alors, pour certaines villes, des rames de métro qu'ils leur sont réservées. Bien qu'ils apparaissent clairement que la ville est pensée principalement par et pour l'homme (Yves Raibaud), les mesures à prendre ne font pourtant pas consensus auprès de tous les spécialistes de la ville où certains préfèrent des mesures non spécifiques aux femmes, mais dont elles seraient bénéficiaires : un meilleur éclairage de la ville la nuit, avoir des rues plus propres, décongestionner les transports sont autant d'exemples qui ne cherchent pas à viser les femmes ou les jeunes, mais à faire de l'intergénérationnel » (Nicolas Michelin)

### Rapport social de genre

Comme tout rapport social, les rapports de genre sont fortement spatialisés. La plupart des travaux croisant genre et nuit urbaine ont mis en évidence une forte ségrégation dans les pratiques spatiales, identifiant les stratégies d'évitement dictées par les peurs dites «féminines». Notre démarche s'inscrit dans la lignée d'auteure telle que Koskela, préférant se référer aux parcours de vie afin d'expliquer d'éventuelles peurs ou confiances chez les hommes comme chez les femmes. En effet, « les femmes qui disent ne pas avoir peur de marcher la nuit dans le centre-ville disent également s'y rendre souvent. Pratiquer l'espace est un moyen de le démystifier » (*traduction de l'anglais*). Ce constat nous pousse à composer avec les concepts de capital spatial (Lévy, 2007) ou compétence spatiale. Le capital spatial, qui pourrait être décrit comme l'ensemble des lieux pratiqués par une personne est un bien social. A ce titre, il est également cumulable et utilisable pour produire d'autres biens sociaux. Il comprend à la fois un patrimoine et des compétences. Le patrimoine est quant à lui constitué de l'ensemble

des espaces sur lesquels l'individu a acquis une capacité d'usage qui n'allait pas de soi et dont il

peut maintenant tirer profit. Au sujet de la compétence, celle-ci peut se nourrir des expériences accumulées et ouvre la possibilité d'économiser du temps, de l'énergie, des épreuves dans de nouveaux espaces ou de nouvelles manières de pratiquer les anciens. (Lévy, Lussault, 2007)

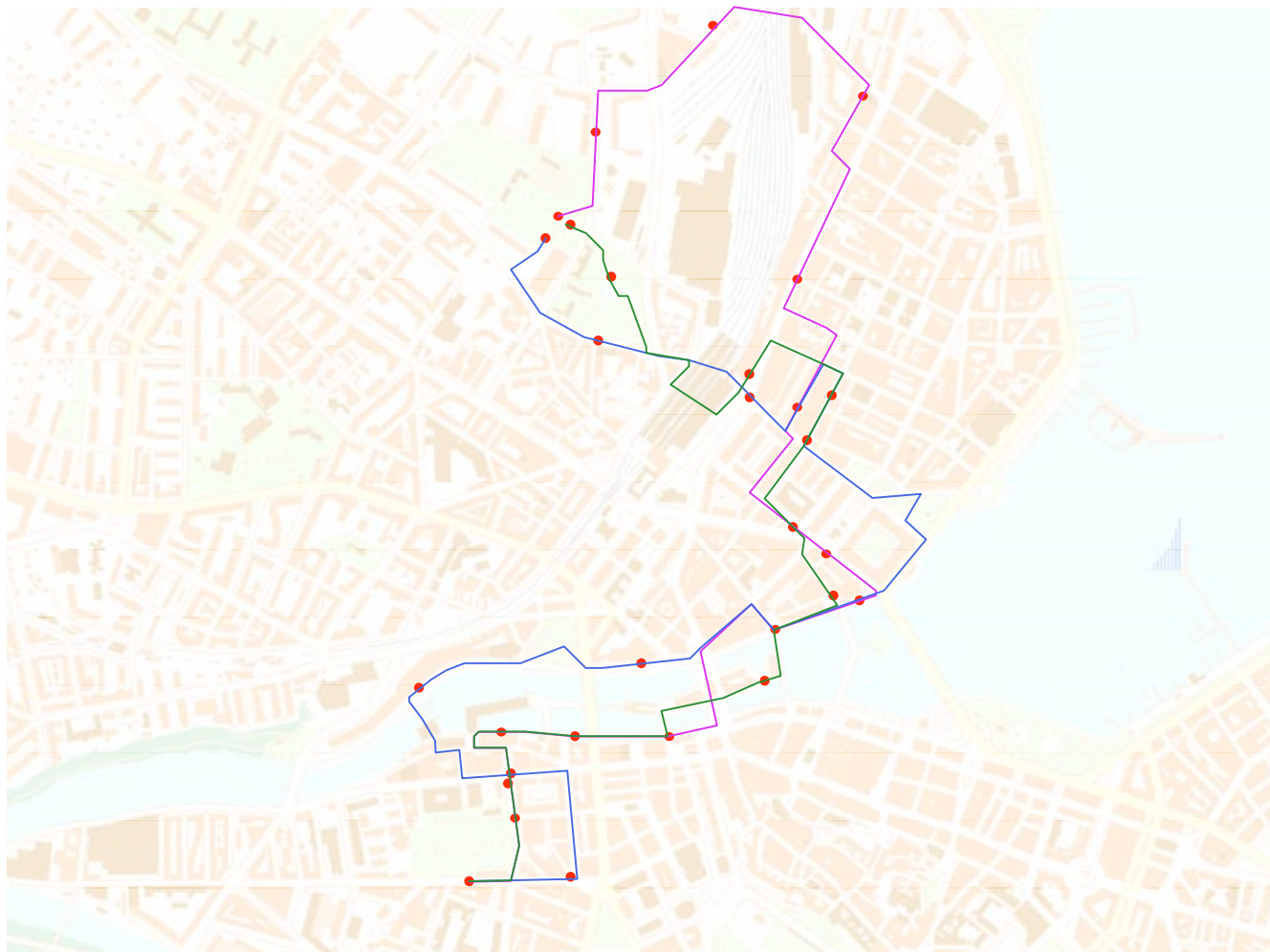
### Démarche en exploration

Cette thématique du genre en relation avec la nuit urbaine devait être abordée dans cette première phase de l'atlas. Le terrain prévu à cet effet – la traversée nocturne de Genève- a été annulé reportant à la deuxième phase, le traitement de ce chapitre. Néanmoins, nous avons tenu à mener un travail exploratoire avec quelques données acquises.

Sur le plan quantitatif, des données sur le crime ont été acquises auprès du service stratégique de la Police Cantonale. Elles pourront faire l'objet de croisement avec d'autres données. D'autres statistiques sur le crime font l'objet d'indication genrée mais leur acquisition nécessite une demande écrite au service des études stratégiques de la police cantonale.

Quant à la partie qualitative, elle a consisté en la réalisation de parcours commentés : 6 personnes (hommes et femmes) ont réalisé un parcours plus ou moins similaire, de nuit, puis ont rempli une fiche d'impression. Le parcours incluait des zones végétalisées, des espaces fortement sexualisés (Pâquis), des espaces festifs, et des espaces calmes. Le temps à notre disposition nous a contraint à conduire cette démarche au travers d'un réseau de personnes connues, renforçant le caractère exploratoire de cette méthodologie.

# Parcours de nuit



## La (dé)marche

- La carte ci-contre représente les parcours nocturnes de trois femmes munies d'un GPS et d'un calepin d'impression. Le temps entre chaque point est de cinq minutes.

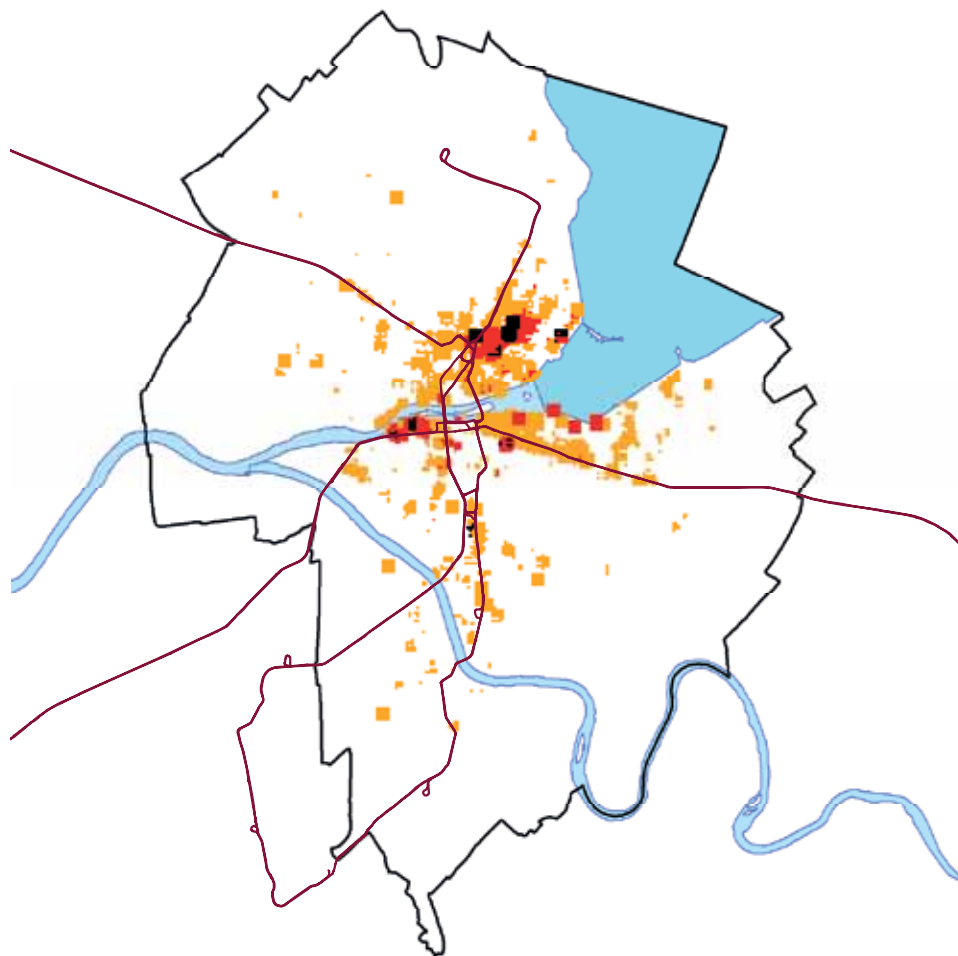
### Citations

« (...) *passage derrière la gare, rues vides de tout : de gens, de magasins et de vie, bref l'angoisse.* » (Parcours vert)

« *Malgré l'espèce de peur du début due à la désorientation et malgré la dizaine de tentative d'abordage par la «gente» masculine, la ballade de nuit m'a énormément plu.* » (Parcours violet)

« *Pas de souci, il y avait juste le monde nécessaire pour se sentir en sécurité* » (Parcours vert, Pâquis)

# Répartition des actes criminels



**Note :** Les zones colorées correspondent à celles où la densité de crime est supérieure à 2510 crimes au km<sup>2</sup>. Le chiffre correspond à 10 fois la moyenne communale à minuit. Il permet de cerner une zone d'intensité à minuit et de comparer sur une telle base la situation à d'autres heures.

**Source des données :** Service des Etudes Stratégiques de la Police Cantonale, SITG.

## L'essentiel

- Sans surprise, la concentration d'actes criminels est liée à l'intensité de la présence humaine (un constat qui vaut de jour comme de nuit).

Le dialogue entre les parcours et une cette carte révèle un fort décalage entre la localisation des crimes et le sentiment de sécurité d'un promeneur.

Ainsi, les rues des Pâquis sont perçues comme accueillantes, animées et sécurisantes par certain.es de nos promeneur.es. A l'inverse, des rues peu fréquentées peuvent s'avérer plus anxiogène.

Une analyse plus poussée du phénomène pourra prendre mieux en compte les sensations du promeneur.e, tout en affinant l'analyse des données sur le crime en fonction du type de crime.

### Répartition des crimes

— Lignes de tram

■ 18 heure

■ 22 heure

■ Minuit

■ 5 heure





Reportage sur les ventes de Marché en gros. TDG, 2011  
© Magali Girardin

# Synthèse des résultats

Le premier volet de cet atlas thématique sur la nuit est conçu de manière expérimentale et à visée exploratoire. Le but premier est l'observation et l'analyse du territoire, la nuit.

Ce premier volet a contribué à identifier les éléments suivants:

- des disparités spatiales fortes en termes d'animation, d'offre culturelle ou encore de crime.
- une concentration forte des activités nocturnes au centre-ville, s'opposant à une périphérie dont les temporalités semblent essentiellement diurnes.
- les difficultés liées aux données et à leur exploitation: l'inexistence de données systématisées pour des thématiques telles que la culture; la quasi inexistance de données pour l'emploi.
- Le nombre de plaintes envers des voisins est une fois et demie supérieure au nombre de plaintes qui concernent l'espace public.
- l'émergence d'un certain nombre de facteurs explicatifs concernant la problématique des nuisances sonores ; tels que l'âge du bâti, la structure de la population, la forme urbaine.
- une offre culturelle produites ou co-produites par la ville de Genève qui ne se prolonge que rarement au-delà de minuit.

# La nuit, une fabrique d'acteur.es

La nuit urbaine est faite d'espaces et de temps mais également d'une série d'acteur.es dont le réseau s'intensifie. Moment spécifique de la ville, la nuit adresse un certain nombre de questions dont les processus de résolution s'inventent et se négocient actuellement à différents niveaux administratifs (commune, canton, confédération) et échelles géographiques (local, national et international). Cette partie du document dresse une liste non exhaustive des acteur.es que la nuit intéresse sur la Ville et Canton de Genève et qui pourraient, le cas échéant, être réunis au sein d'une même plateforme de discussion en vue de construire une politique de la nuit.

## Ville / commune

- Service de la culture
- Service d'urbanisme
- Service de la sécurité et de l'espace public
- Service de la jeunesse
- Service d'aménagement urbain

## Canton

- Département d'urbanisme
- Service du commerce (DARES)
- Service des études stratégiques (police)
- Département de la culture
- Service du bruit et rayonnements non ionisants

## Associatif

- Le Grand Conseil de la Nuit
- Petzi (association faîtière suisse des clubs)
- L'association genevoise des chuchoteurs
- L'association Nuit blanche

## National

- Union des Villes Suisses
- Programme de prévention de la Confédération, des cantons, villes et communes

## Perspectives: Faire de la nuit un thème du projet urbain ?

**G**enève subit régulièrement des crises liées à sa vie nocturne. Dans les années 80, déjà, l'association «Etat d'Urgence» rassemble des milliers de noctambules dans l'espace public pour revendiquer des lieux culturels et festifs dans la cité de Calvin. De ce mouvement né l'Usine, pôle de la culture alternative genevoise.

Plus récemment, l'hiver 2010 est marqué par une suite de manifestations dont la première est organisée sur la plaine de plainpalais suite à l'appel d'organiseurs indépendants. Selon les autorités environ 3000 personnes se sont réunies sur la plus grande place de Genève pour protester ensemble contre la raréfaction des lieux nocturnes dans un climat présenté comme «festif» mais néanmoins «revendicatif».

La semaine qui suit est marquée par l'entrée en grève de l'Usine qui organise ses soirées dans la rue, en attendant que de nouveaux lieux s'ouvrent pour accueillir les surnuméraires.

Cette semaine de grève est ponctuée par une manifestation nocturne portée par un collectif d'associations (L'Usine, L'Ecurie, l'ARV, le Corner 25 et l'UECA). Suite à cet appel, un cortège d'environ 3000 personnes, escorté par trois scènes mobiles, secoue Genève à coup de musique et de slogans tels que «Genève sans nuits, Genève s'ennuie» ou «Trop de calvinisme peut nuire à votre entourage». Chaotique et bruyant, le cortège définit son tracé sur les anciennes gloires de la vie nocturne alternative genevoise (Artémis, etc.) et marque un arrêt devant la caserne militaire des Vernets qui selon l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV) présente un potentiel important pour des activités culturelles et de nuit. La parade nocturne se termine à l'aube au parc des bastions en laissant envisager qu'un front de noctambules uni et déterminé est né. Un mouvement social dont les revendications collectives adressent un certain nombre de questions ouvertes aux autorités:

*De quelle manière faut-il organiser la ville de nuit ?*

*Peut-on imaginer une politique de la nuit à Genève et sous quelle forme ?*

*Quelle est la place de la culture de nuit en ville ?*

*Quel type de lieu doit-on imaginer pour répondre aux besoins d'une population dont les usages de la ville s'étendent dans le temps ?  
Existent-ils des zones dans la ville où l'implantation de ces lieux serait propice ?*

*Peut-on imaginer des espaces mobiles ou éphémères ?*

A la série de questions posées par la raréfaction des lieux nocturnes s'ajoute encore plus récemment la problématique des nuisances sonores. Le mois de février 2012 est marqué par la restriction d'ouverture à minuit d'un certain nombre de bars suspectés d'alimenter le bruit aux heures tardives. Un épisode dont la mise en débat public contribue à révéler des tensions issues des usages de la ville où les temps du travail, du repos social et des loisirs se superposent.

Au regard de ce qui précède, territoire privilégié de la fête, mais pas uniquement, la fabrique de la nuit urbaine semble poser finalement plus largement la question du vivre ensemble et du droit à la ville ou droit à la nuit au moment où les rythmes urbains post-modernes continuent à se désynchroniser.

### Urbanisme et politiques temporelles

« Il est tout à fait étrange de parler ici d'urbanité nocturne. Le terme urbanité a je ne sais quelle connotation lumineuse ; tout en regard croisé il baigne dans la clarté de la Polis, civilité de plein jour, bleutée, grecque en un mot. » Anne Cauquelin

Ce petit détour par la philosophie d'Anne Cauquelin nous rappelle que, dans l'histoire des villes, le programme urbain est essentiellement dicté par le jour où édiles et aménageurs pensent la ville d'abord 16h sur 24h. Avant la nuit, c'est le «Temps» qui devient objet de réflexion avec l'apparition des premières politiques temporelles d'inspiration féministes dans les années 1980 en Italie. En réponse au prédictat fonctionnaliste (principale critique formulée à l'égard de la pensée urbanistique des années 1960), ces politiques temporelles, «sont le reflet inédit d'une attention à la vie quotidienne des habitants, des

usagers, des décideurs, des passagers de la ville» (Royoux, 2007). La géographe Sandra Mallet ajoute que « face à la «désynchronisation» des temps sociaux, ces politiques ont pour objectif premier de mieux articuler les différents temps urbains afin d'améliorer le quotidien des individus (Mallet 2011). C'est donc en réponse aux mutations socio-économiques (remise en question de la discipline taylorienne du temps du travail et des temps sociaux) que les politiques temporelles tentent de concilier temps et espace dans le projet d'aménagement territorial. Des politiques publiques qui abordent le fonctionnement quotidien des lieux et de leurs usages sous l'angle spécifique du Temps. Un angle particulier qui fait apparaître par la suite des thématiques nouvelles dans la réflexion sur la ville, comme la réduction des inégalités d'accès entre genres, les modes de garde en horaires atypiques et également la nuit comme temporalité spécifique de la ville.

### **La nuit comme thème du projet urbain ?**

L'urbanisme contemporain est discutée au travers d'une méthode de travail récente, le projet urbain. Une notion qui engendre la formation d'une nouvelle culture du projet caractérisée par la complexification du système d'acteurs et l'émergence de nouvelles fonctions dans l'aménagement ainsi que l'irruption et l'essor du débat public. Contrairement à la notion de plan qui marque les premiers pas de la pratique urbanistique, la démarche de projet met en scène une communauté d'acteurs dont l'activité d'anticipation et les objectifs qu'ils en déduiront seront justiciables d'une constante révision. Alors que le plan valait par le caractère scientifique de ses prévisions et prescriptions, par les normes d'usages du territoire qu'il disposait, le projet, quant à lui vaut d'avantage par les processus qu'il active (Gilles Pinson, 2009). Des processus complexes dont la composition hétérogène du système d'acteurs marque le passage d'une approche spatialiste et essentiellement réactive, à une approche stratégique et proactive de la planification où le projet doit être porteur de valeurs urbaines en exprimant l'identité des lieux ou d'un territoire. Dès lors comment envisager la nuit comme thème du projet urbain ? Sur cette question, Sandra Bonfiglioli, chercheuse et urbaniste, nous

donne des pistes de recherches en imaginant un urbanisme de la nuit dont la substance du projet ne considère pas la nuit comme un problème de colonisation par les pratiques quotidiennes des habitants, ni comme frontière nocturne de la journée mais plutôt comme un espace de projets. Un espace dont l'espèce serait fait d'invention, de ressourcement pour la ville et l'urbanité, et représenterait une nouvelle frontière pour les chercheurs, décideurs, artistes et citoyens.

Cependant la nuit a été et demeure aujourd'hui l'objet de représentations négatives relativement fortes. Un temps particulier, fait de représentations dont les origines seraient selon certains intellectuels à trouver dans la partition originelle du monde, entre le temps des lumières et celui des ténèbres. Aujourd'hui la nuit urbaine reste un temps particulier de la ville où les représentations négatives persistent et semblent justifier le recours croissant à des dispositifs techniques de sécurisation des espaces privés et publics. Elle est souvent décrite comme le temps privilégié de la fête, de la consommation excessive d'alcool, de la marchandisation du sexe et des nuisances spécifiquement urbaines (nuisances sonores, déchets, etc.). En résumé, elle pose la question plus large de l'hostilité à l'égard de la ville comme lieu du désordre et de l'immoral. Dès lors, mais cela ne fera pas l'objet de cet atlas, nous pourrions nous poser la question du rôle de la nuit dans les discours négatifs sur la ville et des représentations anti-urbaines (Joëlle Salomon, 2005).

### **Les réseaux d'une fabrique**

La nuit comme enjeu des politiques urbaines est un thème qui se décline aussi bien au niveau européen que locale en passant par le niveau national. Objet de financement de la commission européenne, la réflexion sur la nuit urbaine porte essentiellement sur des enjeux de sécurité et de santé publique (exemple : Safer Drinking Scenes). Pour la Suisse, c'est l'Union des Villes Suisses qui par la publication en 2012 du rapport intitulé «Vie nocturne urbaine. Analyse de la situation et des mesures envisageables» porte la thématique au niveau national.

A Genève, la thématique fait l'objet d'une réflexion qui s'intensifie progressivement et dont voici les étapes récentes: plan lumière (2008),

publication du rapport sur la vie nocturne (Voyage au bout de la nuit, 2010), tenue des Etats généraux de la nuit (2011), création du Grand Conseil de la nuit (2011), et enfin l'organisation d'une traversée nocturne du canton (2013).

Finalement l'ensemble de ces éléments nous invite à comprendre qu'une gestion de la nuit s'impose de plus en plus nettement comme un enjeu émergent des politiques urbaines dont les réseaux restent à inventer. Les réseaux d'une fabrique de la ville la nuit qui elle-même est composée d'une myriade d'acteurs dont la récente complexification du système repose la question de la manière dont une collectivité territoriale se saisit de l'espace pour concevoir son organisation dans le Temps.



Carte postale Genève



@ Raphaël Pieroni, Traversée nocturne.

# Constats et Recommandations

## Thématique n°1 « Le travail de nuit »

La nuit est caractérisée par le caractère lacunaire des données disponibles, la difficulté de leur obtention et le plus souvent leur non exhaustivité. Cela concerne particulièrement le domaine de l'emploi. La consolidation d'une base de données à l'échelle communale pourrait être une piste à suivre.

## Thématique n°2 « Les nuisances sonores nocturnes »

La thématique des nuisances sonores reste délicate et complexe. Nous constatons néanmoins :

- une baisse de la part des 15/30 ans au centre ville.
- une influence de l'âge du bâti sur la perception des nuisances.
- un intérêt de la part des participant.es au focus groupe pour la mise en place d'actions «artistiques» et/ou «culturelles» dans les secteurs les plus touchés.

## Thématique n°3 « L'offre culturelle »

Les bases de données actuelles (SCOM, Service de la Culture) nécessitent d'être consolidées et systématisées pour faciliter leur exploitation et assurer la validité des résultats.

Quant à la répartition spatiale de l'offre nocturne, l'étude Voyage au Bout de la Nuit (VBN) et la traversée nocturne récente ont souligné la forte demande en terme de diversité spatiale, sociale et temporelle de l'offre culturelle nocturne. Afin d'éviter une concentration trop importante de cette dernière, une triple action pourrait être envisagée :

- diffuser l'offre culturelle dans des quartiers densément peuplé.
- renforcer l'intensité après minuit dans des infrastructures préexistantes mais exploitées seulement en soirée.
- renforcer une offre dans des lieux éphémères et itinérants sur l'ensemble de l'année.

## Thématique n°4 « Sécurité et rapport de genre (Partie 1) »

Nous pourrions reprendre les mots de Koskela « *Pratiquer l'espace est un moyen de le démystifier* », à la manière d'une intention forte qui pourrait servir de guide pour la mise en oeuvre d'une série d'actions visant à changer les représentations négatives de la nuit en ville:

- Continuer et renforcer les efforts sur le plan lumière qui contribue au confort visuel ainsi qu'à la sécurité de la ville la nuit.
- Entreprendre la réalisation de parcours thématiques nocturnes comme moyen de donner à voir et à parcourir la ville la nuit.

# Atlas de nuit

## Une (dé)marche exploratoire.



© Raphaël Pieroni